

22/04/2022
TRAVAILLEUR SOCIAL EN CHARGE DE LA CELLULE ÉNERGIE + DE
L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE (H/F/X)
TELLIN

REFERENCE: Le Forem 4263602

Informations générales :

Nombre de postes demandés :

1

Catégorie de métier :

Assistant social

Date d'engagement :

du 01/07/2022

Secteur d'activité :

Action sociale

Lieu(x) de travail :

• TELLIN
NEUFCHATEAU [ARRONDISSEMENT]

Votre fonction :

Description générale de la fonction:

Au sein du service social général du CPAS, le travailleur social en charge de la cellule énergie et de l'insertion socioprofessionnelle exerce ses missions sous l'autorité du directeur général.

Missions:

Développer un service d'insertion socioprofessionnelle au sein du service social général

La cellule énergie traite les demandes relatives aux problèmes d'arriérées et veille à l'application des mesures de protections du consommateur en matière d'énergie

Taches:

- Accompagner personnellement chaque usager dans la construction de son projet professionnel et personnel ;
- Identifier et analyser les demandes ;
- Établir un bilan des aspirations, qualifications, capacités et des besoins des usagers ;
- Orienter et conseiller l'usager dans sa recherche d'emploi/formation ;
- Élaborer, suivre et évaluer les dossiers de Projets Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) ;
- Développer des partenariats dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelles (DEFITS, AVIQ, Forem, Mirelux, Trusquin,...) -
- Assurer le travail administratif en rapport avec la fonction ;
- Rédiger des rapports sociaux ;

- Présenter les dossiers au Conseil de l'Action Sociale ;
- Assurer le suivi social des personnes en défaut de paiement auprès de leur fournisseur ;
- Réalisation d'enquête sociale et analyse de la situation budgétaire ;
- Envisager une prise en charge partielle ou totale de la dette ; avec ou sans remboursement ;
- Effectuer des visites à domicile ;
- Participer aux actions et suivi de prévention ;

Profil du candidat :

Formation(s) :

- Bachelier professionnel - (Assistant Social)

Permis de conduire :

- [B] Véhicules < 3,5 tonnes et 8 places maximum

Description libre :

Compétences et aptitudes:

- capacité à faire preuve d'efficacité, d'initiative, d'autonomie, d'organisation, de flexibilité, de dynamisme et d'adaptabilité
- capacité rédactionnelle et d'analyse
- capacité à faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction
- capacité à maîtriser les outils et programme informatique

Conditions générales:

- être citoyen ou non de l'Union Européenne
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer
- jouir des droits civils et politiques
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- être âgé de 18 ans au moins

Conditions particulières:

- être titulaire du diplôme d'assistant social au moment de l'engagement
- être en possession du permis B et d'un véhicule personnel
- réussir les examens de recrutement
- une expérience en CPAS sera considérée comme un atout
- être dans les conditions APE sera considéré comme un atout

Type :

<i>Régime de travail :</i>	Autre régime
<i>Heures/sem</i>	28,5
<i>Horaire :</i>	à définir
<i>Type :</i>	A durée déterminée
<i>Commentaire additionnel :</i>	possibilité de CDI après le CDD
<i>Salaire :</i>	échelle barémique RGB B1

Condition d'aide à l'emploi :

<i>Type :</i>	Décret APE
---------------	------------

Contact

<i>Nom de l'entreprise :</i>	CPAS de Tellin
<i>Nom de la personne :</i>	Mme Cécile Nemry (Directrice Générale)
<i>Adresse :</i>	de la libération, 45

Téléphone(s) : Bureau : 084366685

E-mail : cecile.nemry@tellin.be

Modalités de candidature : **Introduction de la candidature**

La candidature accompagnée d'une lettre de motivation comportant une signature manuscrite, d'un CV et d'une copie du diplôme doit être adressée à Monsieur R. MOISSE, Président du CPAS de Tellin, rue de la Libération 45 à 6927 Tellin ou remise en main propre au siège social du CPAS pour **le vendredi 20 mai**, la date de la poste faisant foi.

EPREUVE ECRITE:

Les personnes dont les candidatures sont recevables seront convoquées pour l'épreuve écrite. L'épreuve portera sur la connaissance de la loi du 26.05.2002 concernant le droit à l'intégration sociale + le fonds social de l'eau + la loi du 04.09.2002 visant à confier aux cpas la mission de guidance et d'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies + la circulaire relative à la loi du 21.07.2016 concernant les projets individualisés d'intégrations sociale

EPREUVE ORALE:

Les personnes ayant obtenu 50% de points à l'épreuve écrite seront convoquées à l'épreuve orale.